



5 % des **personnes âgées** de plus de 65 ans (soit 600 000 personnes) et 15 % des plus de 75 ans (soit 680 000 personnes), dont 75 % de femmes, sont victimes de **maltraitance** en Europe. Aux maltraitances **psychologiques** (25 %), **financières** (18 %) d'hier, s'ajoutent aujourd'hui les maltraitances **physiques** en constante augmentation (20 %) tandis qu'apparaissent les maltraitances **médicamenteuses** et **médicales**.

Phénomène complexe et émergent, la maltraitance ne se traduit pas toujours par des faits spectaculaires, mais par une succession d'actes qui, réunis, créent les conditions de l'isolement et de la souffrance des plus vulnérables.

Le Rhône compte près de 300 000 personnes de plus de 60 ans. Le Département, dont l'une des compétences est justement l'accompagnement des personnes âgées, s'associe bien entendu à cette journée mondiale de lutte.

L'occasion de réaffirmer sa volonté de repérer, évaluer, protéger et prévenir la maltraitance à travers une forte implication sur l'ensemble du territoire ; et ce, en associant les acteurs institutionnels et associatifs tels que l'Agence régionale de Santé, les professionnels du sanitaire, les gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux, les réseaux d'écoute et des représentants d'usagers.

Ainsi, toute l'année, le Département du Rhône :

Écrit par Département Rhône
Lundi, 11 Juin 2012 17:29 -

- Renforce la coordination gérontologique sur l'ensemble du territoire départemental, à travers :
 - - La concertation et les échanges des équipes des Maisons du Rhône avec les autres professionnels du domaine gérontologique.
 - - Une forte implication dans la mise en place des quatre filières gérontologiques sur le département.

Informe et accompagne les professionnels et les familles sur les risques de maltraitance liés à la perte d'autonomie et plus particulièrement à des pathologies telles que la maladie d'Alzheimer, à travers :

- Le développement de la démarche qualité en établissement et la modernisation des services à la personne (formation des professionnels sur la déontologie, la prévention de la dépression et l'importance d'une nutrition adaptée).

- L'ouverture depuis juin 2011 d'un lieu d'accueil, d'information et de soutien aux familles, le « Relais des aidants » pour un accompagnement personnalisé des proches d'une personne atteinte de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Anime la Cellule interinstitutionnelle en partenariat avec l'Agence régionale de santé, instance d'instruction des plaintes et signalements concernant les adultes vulnérables.

L'équipe pluridisciplinaire de la Cellule analyse et propose des solutions adaptées à chaque situation pouvant se traduire par une visite de contrôle avec préconisation de mesures correctives sur les situations les plus à risques.

Depuis sa création en 2000, la Cellule constate une progression constante du nombre de situations instruites ; 180 traitées en 2011 et déjà 150 depuis le 1er janvier 2012.

- - Apporte un soutien financier à RhônAlma, antenne locale d'Alma France, permanence d'écoute téléphonique pour les usagers, les proches et les professionnels.

Écrit par Département Rhône
Lundi, 11 Juin 2012 17:29 -

□ - Et bien sûr le Département intervient au quotidien dans les 54 Maisons du Rhône (MDR), où des professionnels qualifiés accueillent, informent et apportent soutien, médiation et protection aux personnes.

Les équipes repèrent, évaluent les situations à risque et apporte un soutien aux plus vulnérables et à leurs proches. Plus de 2000 personnes sont suivies de façon rapprochée. Quelques situations graves font l'objet d'un signalement à la justice, 80 demandes de protections et 110 signalements de personnes vulnérables sont transmis au Procureur de la République sur une année.

Liste des Maisons du Rhône sur www.rhone.fr